

BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE/COSMETIQUE - PARFUMERIE

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE U 10

EPREUVE E1 : SOINS ESTHETIQUES

C	COMPETENCES	S1-1	S1-2	S2	S3	S4	S5
C1.1	Rechercher, sélectionner et traiter les informations						
C1.2	Transmettre des informations						
C1.3	Accueillir le (la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation						
C1.4	Identifier les besoins du (de la) client(e)						
C2.1	Gérer les produits et les équipements (consommables, outillages, linge, matériels...)						
C2.2	Planifier les activités						
C2.3	Animer et encadrer le personnel						
C2.4	Assurer le suivi de la clientèle						
C2.5	Participer à la gestion de l'entreprise						
C3.1	Conseiller et vendre les services et les produits						
C3.2	Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques	X	X	X	X		
C3.3	Concevoir et réaliser des maquillages						
C3.4	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits cosmétiques, de produits de parfumerie et de soins esthétiques						
C4.1	Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques	X	X	X	X		
C4.2	Evaluer la satisfaction de la clientèle						
C4.3	Evaluer le travail du personnel						
C4.4	Mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation						

Ce tableau précise les compétences et les savoirs technologiques associés à certifier dans l'épreuve (unité) concernée. D'autres compétences et savoirs sont mis en œuvre mais ils font l'objet d'une certification dans d'autres unités de l'examen

S1-1 Physique – chimie appliquées

S1-2 Biologie humaine appliquée

S2 Méthodes et technologies

S3 Cadre organisationnel et réglementaire

S4 Gestion de l'entreprise

S5 Arts appliqués à la profession

BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE/COSMETIQUE - PARFUMERIE

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE U 20

EPREUVE E2 : MAQUILLAGES

C	COMPETENCES	S1-2	S1-2	S2	S3	S4	S5
C1.1	Rechercher, sélectionner et traiter les informations						
C1.2	Transmettre des informations						
C1.3	Accueillir le (la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation						
C1.4	Identifier les besoins du (de la) client(e)						
C2.1	Gérer les produits et les équipements (consommables, outillages, linge, matériels...)						
C2.2	Planifier les activités						
C2.3	Animer et encadrer le personnel						
C2.4	Assurer le suivi de la clientèle						
C2.5	Participer à la gestion de l'entreprise						
C3.1	Conseiller et vendre les services et les produits						
C3.2	Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques						
C3.3	Concevoir et réaliser des maquillages			X	X		X
C3.4	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits cosmétiques, de produits de parfumerie et de soins esthétiques						
C4.1	Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques						
C4.2	Evaluer la satisfaction de la clientèle						
C4.3	Evaluer le travail du personnel						
C4.4	Mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation						

Ce tableau précise les compétences et les savoirs technologiques associés à certifier dans l'épreuve (unité) concernée. D'autres compétences et savoirs sont mis en œuvre mais ils font l'objet d'une certification dans d'autres unités de l'examen

S1-1 Physique – chimie appliquées

S1-2 Biologie humaine appliquée

S2 Méthodes et technologies

S3 Cadre organisationnel et réglementaire

S4 Gestion de l'entreprise

S5 Arts appliqués à la profession

BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE/COSMETIQUE - PARFUMERIE

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE U 31 - SUIVI DE CLIENTELE ET ANIMATION

C	COMPETENCES	S1-1	S1-2	S2	S3	S4	S5
C1.1	Rechercher, sélectionner et traiter les informations						
C1.2	Transmettre des informations			X	X	X	
C1.3	Accueillir le (la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation			X	X	X	
C1.4	Identifier les besoins du (de la) client(e)			X	X	X	
C2.1	Gérer les produits et les équipements (consommables, outillages, linge, matériels...)						
C2.2	Planifier les activités						
C2.3	Animer et encadrer le personnel						
C2.4	Assurer le suivi de la clientèle			X	X	X	
C2.5	Participer à la gestion de l'entreprise						
C3.1	Conseiller et vendre les services et les produits			X	X	X	
C3.2	Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques						
C3.3	Concevoir et réaliser des maquillages						
C3.4	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits cosmétiques, de produits de parfumerie et de soins esthétiques			X	X	X	
C4.1	Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques						
C4.2	Evaluer la satisfaction de la clientèle			X	X	X	
C4.3	Evaluer le travail du personnel						
C4.4	Mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation			X	X	X	

Ce tableau précise les compétences et les savoirs technologiques associés à certifier dans l'épreuve (unité) concernée. D'autres compétences et savoirs sont mis en œuvre mais ils font l'objet d'une certification dans d'autres unités de l'examen

S1-1 Physique – chimie appliquées

S1-2 Biologie humaine appliquée

S2 Méthodes et technologies

S3 Cadre organisationnel et réglementaire

S4 Gestion de l'entreprise

S5 Arts appliqués à la profession

BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE/COSMETIQUE - PARFUMERIE

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE U 32 - ARTS APPLIQUES A LA PROFESSION

C	COMPETENCES	Savoirs associés	S1-1	S1-2	S2	S3	S4	S5
C1.1	Rechercher, sélectionner et traiter les informations							
C1.2	Transmettre des informations							
C1.3	Accueillir le (la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation							
C1.4	Identifier les besoins du (de la) client(e)							
C2.1	Gérer les produits et les équipements (consommables, outillages, linge, matériels...)							
C2.2	Planifier les activités							
C2.3	Animer et encadrer le personnel							
C2.4	Assurer le suivi de la clientèle							
C2.5	Participer à la gestion de l'entreprise							
C3.1	Conseiller et vendre les services et les produits							X
C3.2	Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques							
C3.3	Concevoir et réaliser des maquillages							X
C3.4	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits cosmétiques, de produits de parfumerie et de soins esthétiques							X
C4.1	Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques							
C4.2	Evaluer la satisfaction de la clientèle							
C4.3	Evaluer le travail du personnel							
C4.4	Mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation							

Ce tableau précise les compétences et les savoirs technologiques associés à certifier dans l'épreuve (unité) concernée. D'autres compétences et savoirs sont mis en œuvre mais ils font l'objet d'une certification dans d'autres unités de l'examen

S1-1 Physique – chimie appliquées

S1-2 Biologie humaine appliquée

S2 Méthodes et technologies

S3 Cadre organisationnel et réglementaire

S4 Gestion de l'entreprise

S5 Arts appliqués à la profession

BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE/COSMETIQUE - PARFUMERIE

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE U 50 - GESTION DE L'ENTREPRISE

C	COMPETENCES	S1-1	S1-2	S2	S3	S4	S5
C1.1	Rechercher, sélectionner et traiter les informations			X	X	X	
C1.2	Transmettre des informations						
C1.3	Accueillir le (la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation						
C1.4	Identifier les besoins du (de la) client(e)						
C2.1	Gérer les produits et les équipements (consommables, outillages, linge, matériels...)			X	X	X	
C2.2	Planifier les activités			X	X	X	
C2.3	Animer et encadrer le personnel			X	X	X	
C2.4	Assurer le suivi de la clientèle						
C2.5	Participer à la gestion de l'entreprise			X	X	X	
C3.1	Conseiller et vendre les services et les produits						
C3.2	Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques						
C3.3	Concevoir et réaliser des maquillages						
C3.4	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits cosmétiques, de produits de parfumerie et de soins esthétiques						
C4.1	Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques						
C4.2	Evaluer la satisfaction de la clientèle						
C4.3	Evaluer le travail du personnel			X	X	X	
C4.4	Mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation						

Ce tableau précise les compétences et les savoirs technologiques associés à certifier dans l'épreuve (unité) concernée. D'autres compétences et savoirs sont mis en œuvre mais ils font l'objet d'une certification dans d'autres unités de l'examen

S1-1 Physique – chimie appliquées

S1-2 Biologie humaine appliquée

S2 Méthodes et technologies

S3 Cadre organisationnel et réglementaire

S4 Gestion de l'entreprise

S5 Arts appliqués à la profession

UNITE U 40 – SCIENCES ET TECHNOLOGIES

L'unité « sciences et technologies » englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans le référentiel de certification de ce diplôme.

UNITE U 60 - EXPRESSION FRANÇAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE

L'unité « expression française et ouverture sur le monde » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel expression et ouverture sur le monde annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n°5 du 4 février 1993) relative aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français et du monde actuel communs à l'ensemble des brevets professionnels.